



Vigne

N°14
30/06/2020



Animatrice filière

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

k.barriere@correze.chambagri.fr

Suppléance :

Marion POMPIER

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

marion.pompier@correze.chambagri.fr

Rédactrice :

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,**

avec l'appui de Virginie VIGUES

**Chambre d'agriculture
du Tarn**

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional
de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

Reproduction partielle autorisée

avec la mention « extrait du

bulletin de santé du végétal

Nouvelle-Aquitaine Vigne /

Edition Limousin N°XX

du XX/XX/XXXX »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Mildiou

- Pas d'évolution des symptômes sur grappe.
- Mildiou mosaïques sur TNT.
- Risque de contamination faible à moyen.

Oïdium

- Symptômes sur baies sur parcelles à historique.
- Maintenir la vigilance jusqu'à fin floraison.

Autres

- Quelques symptômes d'échaudage sur baies.
- Précocité comme en 2011.

Météo

Faits marquants de la semaine écoulée (22 au 28 juin)

Les cumuls de pluies ont été variables d'une situation à l'autre : très importants en Corrèze (54 à 62 mm) et insignifiants en Haute-Vienne : 3 mm.

Des dégâts sont observés sur le secteur de Queyssac suite aux orages de la semaine dernière.

Les fortes températures ont engendré des brûlures sur les baies : échaudage.

Prévision pour la semaine du 1er au 7 juillet

La semaine s'annonce plus fraîche avec quelques risques de pluies mercredi puis une amélioration se dessine.

	Date	Mer 24	Jeu 25	Ven 26	Sam 27	Dim 28	Lun 29	Mar 30
19	Température	15-24	16-22	13-23	12-27	13-25	12-28	12-29
87	Température	14-22	13-19	11-20	11-23	13-22	12-25	13-26

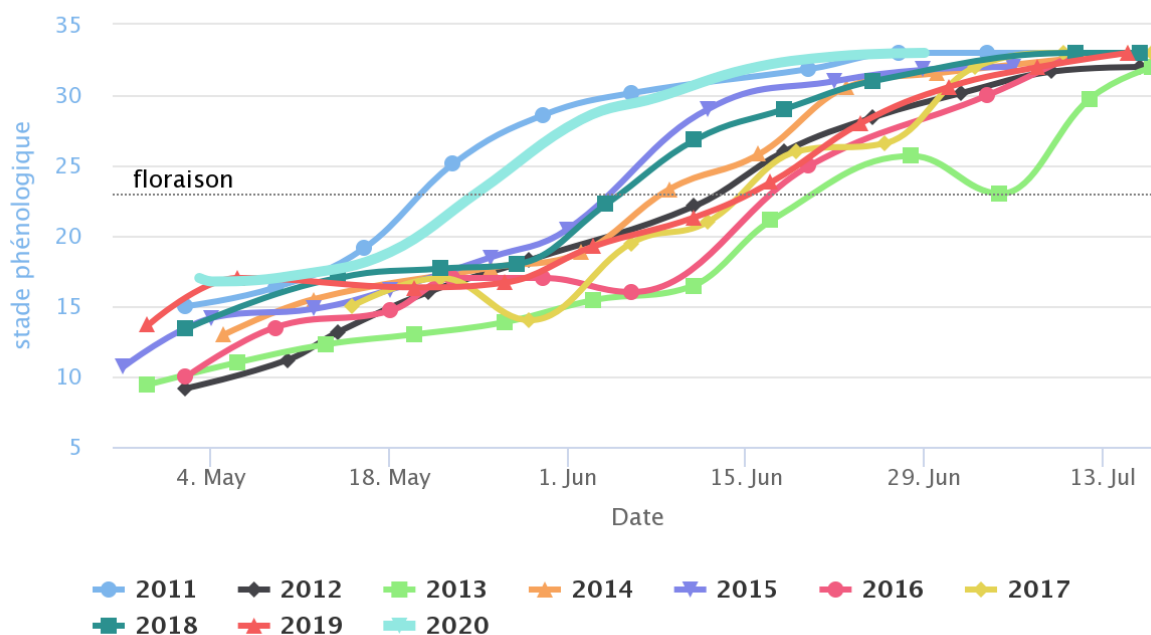
Stades phénologiques

Tous les cépages ont atteint le stade fermeture de la grappe.

La précocité du millésime est semblable à celle de 2011.

Evolution de la phénologie LI

du 2020-05-01 au 2020-06-30



• Situation au vignoble

Des symptômes de mildiou sur grappes (rot brun) sont observés en de nombreuses circonstances mais il n'y a pas de progression :

- à Branceilles, sur le témoin non traité de Gamay et le Cabernet sauvignon
- mais aussi à Allasac sur Chardonnay et Merlot alors que généralement les feuilles sont indemnes.

Quelques feuilles sont également impactées sur les Chardonnay de Brivezac et de Branceilles ainsi que sur les parcelles de Verneuil/Vienne.

Une sortie de mildiou mosaïque est observée cette semaine sur le TNT (Gamay) à Branceilles.

• Modélisation (Potentiel système - IFV)

J = 29 juin

Situation de J-7 à J :

Du fait des pluies importantes sur la Corrèze, la pression exercée par le mildiou est toujours en hausse sur Branceilles et Objat mais poursuit sa baisse sur le secteur de Verneuil. Cependant, elle est toujours à un niveau faible sur l'ensemble des secteurs.

Des contaminations épidémiques ont été modélisées sur les secteurs de Branceilles et Objat le 26 juin. Ces contaminations ont localement pu être importantes.

Sur le secteur de Verneuil, les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques.

Les taches issues de la contamination épidémique du 18 juin (Branceilles) devraient être visibles.

Simulation de J à J+10 :

La pression devrait rester encore et toujours à un niveau faible sur les secteurs de Verneuil et Objat mais devenir forte sur le secteur de Branceilles.

Sur les secteurs où la pression exercée par le mildiou reste faible, les seuils pour engendrer le déclenchement de la modélisation de contaminations épidémiques restent élevés : 25 mm en une fois sont nécessaires. Sur le secteur de Branceilles, des contaminations épidémiques sont modélisées dès 3 mm.

Les taches issues des contaminations épidémiques survenues le 26 juin (Branceilles et Objat) devraient être visibles à partir du 1er juillet.

Évaluation du risque :

Une extériorisation sur grappe est recensée en Corrèze suite aux contaminations lors des pluies du 18 juin.

De nouvelles sorties sont attendues pour cette semaine, surveillez vos parcelles.

De nouvelles contaminations épidémiques peuvent se produire avec une pluie de 3 mm sur Branceilles et 25 mm, ailleurs.

Compte tenu des prévisions météorologiques prévues pour cette semaine, le risque de contamination est moyen pour cette semaine sur Branceilles et faible, ailleurs.

Oïdium (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble

La présence d'oïdium est observée sur baies dans le secteur d'Allasac (Chardonnay, Chenin et Merlot) mais elle n'a pas progressé.

Évaluation du risque :

Sur parcelle saine, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe. Une fois ce stade atteint, la protection peut être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.



Mesures prophylactiques : favorisez l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

Techniques alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Black-rot

• Situation au vignoble

Une sortie sur grappe est survenue sur Chardonnay secteur Brivezac.

Évaluation du risque :

Extériorisation des contas de début – mi-juin.

Soyez vigilants car les grappes sont dans une phase de sensibilité qui perdure jusqu'à la fermeture de la grappe.

Vers de la grappe

Pour rappel :

Le réseau national suit régulièrement cette problématique sur les vignobles du Limousin sans que toutefois une nuisibilité des vers de grappe ait été constatée. Un réseau de 4 pièges est mis en place sur notre vignoble. Il permet une surveillance régulière des tordeuses : Allasac (19), Branceilles (19), Brivezac (19), St Julien Maumont (19). En parallèle le vignoble de Branceilles, dans le cadre de son GIEE, et des vigneron indépendants du groupe 30000 mettent en place des pièges alimentaires sur des parcelles complémentaires afin de suivre la présence ou non de ce ravageur sur des parcelles suspectées.

• Situation au vignoble

Pas de capture cette semaine.

Des perforations sur baies sont recensées sur le secteur de Branceilles.

Flavescence dorée

La flavescence dorée est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Il est transmis par un insecte vecteur, *Scaphoïdeus titanus*, de la famille des cicadelles. Cette maladie est toujours très présente dans les vignobles. La lutte contre l'insecte vecteur et l'arrachage des vignes infectées sont aujourd'hui les seuls moyens de ralentir la progression de la maladie dans les vignes en place.

La lutte doit être collective pour être efficace. Les dates de traitement sont communiquées par arrêté disponible [ICI](#).

Pour rappel date éclosion de *Scaphoïdeus titanus* : **12 mai en CORREZE secteur BRANCEILLES.**

Autres observations

Des symptômes d'érythrose sur jeunes feuilles sont toujours signalés avec de nouvelles sorties.

Les maladies du bois s'expriment fortement sous forme lente ou sous forme apoplectique.

Des symptômes de grillures liés aux piqûres de cicadelle verte sont observés sur Cabernet sauvignon.

Prochaine publication, le mardi 7 juillet 2020

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Leymat) et les producteurs du GIEE de Branceilles, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGE), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du GIEE « Miel des Muses », les producteurs du groupe 30000 VIGNE Limousin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".